

CP OPM ACTUALITÉS 04/21

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer sur des thèmes importants et actuels de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux :

Rémunération des avoirs de vieillesse réglementaires

La Commission d'assurance a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse réglementaires en 2021 avec un taux d'intérêt définitif de 2,5 %. Le taux d'intérêt applicable aux avoirs de vieillesse réglementaires pour l'année 2022 ne sera fixé définitivement par la Commission d'assurance qu'en décembre 2022 sur la base de la situation financière de la caisse de pension. Pour les mutations de l'année 2022 (par exemple en cas de sortie ou de départ à la retraite), le taux d'intérêt est de 1,5 %. Les avoirs de vieillesse réglementaires des personnes assurées seront par conséquent rémunérés à un taux **garanti** d'au moins 1,5 % en 2022. Veuillez noter que le taux d'intérêt minimal selon la LPP fixé par le Conseil fédéral est laissé au niveau inchangé de 1 % en 2022.

Les réserves de cotisations d'employeur continueront à partir du 1^{er} janvier 2022 à bénéficier d'un taux d'intérêt inchangé de 0,25 %.

Nouveaux plans de prévoyance LPP étendus

L'offre de plans de prévoyance de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux s'enrichit au 1^{er} janvier 2022 de six nouveaux plans de prévoyance. Les nouveaux plans de prévoyance LPP étendus prévoient des cotisations d'épargne supérieures aux plans de prévoyance LPP B3 et B4. Les prestations de risque (rente en cas de décès et d'invalidité) ainsi que le calcul du salaire annuel assuré sont cependant les mêmes. Vous trouverez une description détaillée des plans sur notre site Internet www.promea.ch sous Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux \ Formulaires et mémentos.

Prévoyance LPP étendue	Cotisation d'épargne
B3+1	8/11/16/19 %
B3+2	9/12/17/20 %
B3+3	10/13/18/21 %
B4+1	8/11/16/19 %
B4+2	9/12/17/20 %
B4+3	10/13/18/21 %

Nous nous ferons un plaisir de vous présenter une offre comparative. Nous vous conseillons bien entendu volontiers sur place dans votre entreprise si vous le souhaitez.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaborateurs et collaboratrices. Nous sommes à votre entière disposition si vous avez des questions. Veuillez vous adresser à la direction de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux en composant le 044 738 53 53 ou par e-mail adressé à info@promea.ch. Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos collaborateurs et collaboratrices une bonne santé et vous adressons nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Schlieren, le 23 décembre 2021

Meilleures salutations

Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux

La Commission d'assurance et la Direction

Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux

Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren

Tél. 044 738 53 53, fax 044 738 53 64

info@promea.ch, www.promea.ch